

20  
22

8<sup>es</sup> J F M N

JOURNÉES FRANCOPHONES DE  
MÉDECINE NUCLÉAIRE

GUIDE EXPOSANT



24 - 26 MARS  
Paris, France  
Befroi de Montrouge



# SOMMAIRE

## 03

### LISTE DES INTERLOCUTEURS

Organisation  
Lieu de la manifestation  
Logistique & assistance exposition  
Traiteur officiel  
Détails des accès

## 05

### RÉSERVATION DU STAND

Critères d'attribution  
Plan d'exposition  
Stand d'exposition (tarifs)  
Descriptif du stand équipé  
Prestations complémentaires

## 09

### EXPOSITION DES INDUSTRIELS

Conditions d'aménagement  
Horaires de l'exposition  
Démontage  
Assurances  
Informations générales

## 10

### LIVRAISONS

Consignes des livraisons  
Expéditions

## 11

### PRESTATIONS COMPLÉMENTAIRES

Réservation du symposium  
Tarifs du symposium  
Prestations complémentaires

- encarts publicitaires
- vidéo promotionnelle
- inscription des collaborateurs

Bon de commande du stand  
Plan du stand

## 16

### ASPECTS TECHNIQUES

Informations générales  
Surveillance et gardiennage  
Clauses et règlement de sécurité  
Attestation de règlement de sécurité

# RENSEIGNEMENTS PRATIQUES

## ORGANISATION

### ACORAMEN

75 rue Professeurs Truc  
34090 MONTPELLIER

### Karine JULLIEN

Tél : 04 67 79 89 00 / 06 79 86 17 12  
Mail : [contact@acoramen.fr](mailto:contact@acoramen.fr)

## LOGISTIQUE & ASSISTANCE EXPOSITION

### ALTERNA Event

9 rue Séverine  
93380 Pierrefitte sur Seine

### Fadhel SOUISSI

Tél : 07 52 53 31 02 / 01 76 58 50 36  
[f.souissi@alterna-event.fr](mailto:f.souissi@alterna-event.fr)

## LIEU DE LA MANIFESTATION

### Beffroi de Montrouge

2 place Cresp  
92120 MONTROUGE

### Hichem BACHA

Tél : 06 11 96 04 23 / 01 40 92 62 31  
Mail : [hichem.bacha@sogebSpl.fr](mailto:hichem.bacha@sogebSpl.fr)

## TRAITEUR OFFICIEL

### CALIXIR Traiteur

1 rue Guillaume Bigourdan  
91320 Wissous

### Carole HAVARD

Tél : 01 69 75 14 02 / 06 15 83 87 30  
[carole@calixir.com](mailto:carole@calixir.com)

# DÉTAILS DES ACCÈS



## LE BEFFROI DE MONTROUGE

Lieu du congrès

Adresse : Beffroi de Montrouge,  
2 Place Cresp, 92120, Montrouge

Transports :

- Métro : Ligne 4 « Porte de Clignancourt - Mairie de Montrouge », arrêt Mairie de Montrouge – Sortie 3 : Place Emile Cresp
- Bus : Lignes 68, 126, 128 - arrêt Mairie de Montrouge
- Tram : Ligne 3 - arrêt Porte d'Orléans
- Voiture : Périphérique porte d'Orléans - Porte de Châtillon
- Avion : Aéroport d'Orly à 10 min

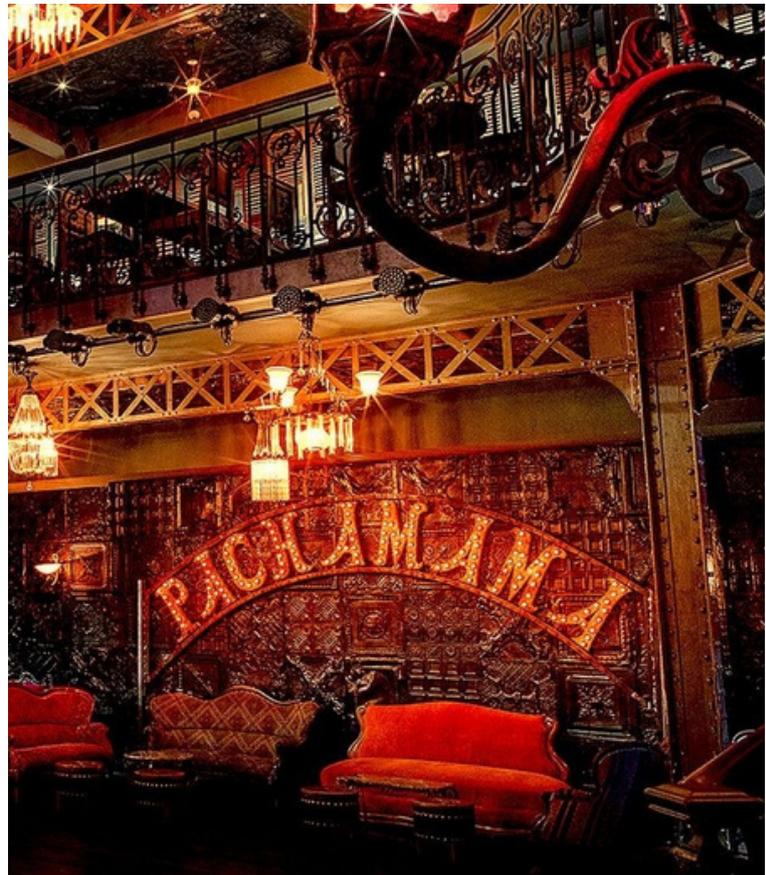
## LE PACHAMAMA

Lieu de la soirée officielle : Vendredi 25 mars 2022 - 20h

Adresse : Pachamama, 46-48 Rue du Faubourg  
Saint-Antoine, 75012 Paris

Transports :

- Métros :
  - Ligne 1 : arrêt Bastille – Sortie 3 : Opéra Bastille
  - Ligne 8 : arrêt Ledru-Rollin – Sortie 4 : Rue de Charonne
- Bus :
  - Ligne 86 - arrêt La Boule Blanche
  - Ligne 69 - arrêt Bastille-Roquette
  - Ligne 87 et 91 - arrêt Bastille
- Voiture : Parking 7/7 - 24/24 en face
- Taxis : Station place de la Bastille



# RÉSERVATION DU STAND

## CRITERES D'ATTRIBUTION

L'attribution des stands se fera par ordre d'inscription via le site de la SFMN, grâce au bon de commande p.14 sur lequel vous aurez indiqué votre choix de stand d'après le plan de l'exposition et le tableau des tarifs ci-après.

Le choix final et définitif des emplacements est effectué par l'ACORAMEN. Aucune réclamation ne pourra être faite à ce sujet avant la réunion ou durant la période de montage. Bien entendu, l'emplacement désigné par l'exposant sur son bon de commande sera pris en compte de manière prioritaire.

Un acompte de 30 % devra être joint à la commande. L'encaissement de cet acompte vaudra réservation définitive de votre stand. Une facture globale vous sera adressée, faisant apparaître le solde dont le règlement devra être intervenu le 10 mars 2022 au plus tard.

Tout règlement sera considéré comme définitif et ne fera l'objet d'aucun remboursement en cas de désistement ou d'annulation n'engageant pas la responsabilité directe de l'ACORAMEN.

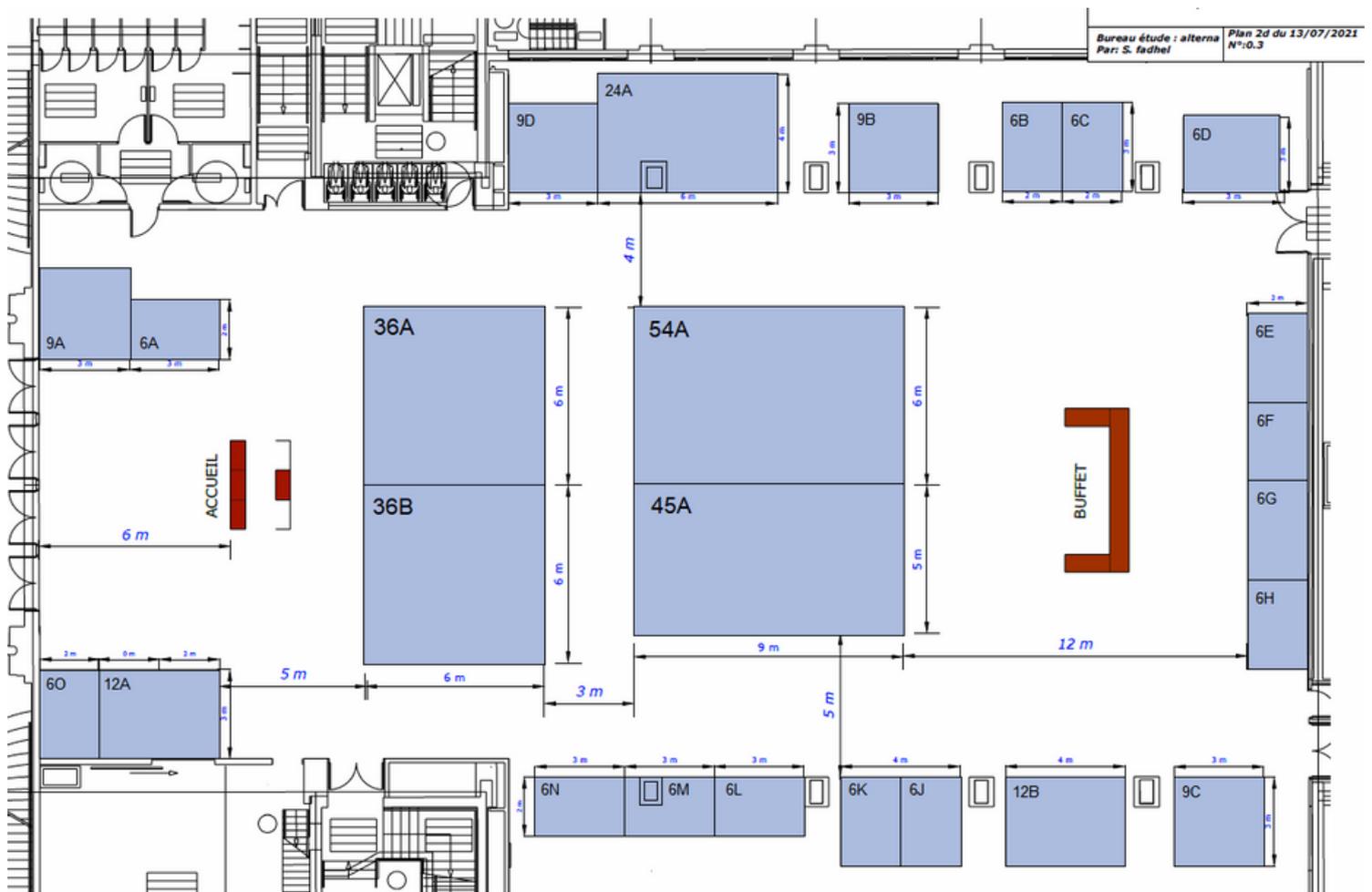
L'ACORAMEN se réserve le droit d'accepter ou de refuser toute forme d'inscription et cela sans justification. De même, elle se réserve le droit de ne pas respecter l'attribution d'un emplacement ou de refuser l'accès à l'exposition dans l'hypothèse du non-règlement des sommes dues aux échéances annoncées.

## TARIF DU STAND

Superficie en m <sup>2</sup>	Badges inclus	Tarifs HT / m <sup>2</sup> Stand nu	Tarifs HT / m <sup>2</sup> Stand équipé
6	3 badges	1 150 €	1 240 €
9	4 badges	1 140 €	1 230 €
12	6 badges	1 130 €	
18	8 badges	1 100 €	
24	10 badges	1 080 €	
36	15 badges	1 060 €	
45	15 badges	1 050 €	
54	15 badges	1 050 €	

# RÉSERVATION DU STAND

## PLAN D'EXPOSITION



# RÉSERVATION DU STAND

## DESCRIPTIF DU STAND

### STRUCTURE

Aluminium, panneaux de remplissage mélaminé clair

### REVETEMENT DE SOL

Marbre

### COTES UTILES DU PANNEAU

Largeur 100 cm - Hauteur 250 cm

Hauteur hors tout du panneau 240 cm

### ECLAIRAGE/ ELECTRICITE

1 rail de 2 spots pour 6 m<sup>2</sup>

1 rail de 3 spots pour 9 m<sup>2</sup>

1 coffret électrique 3 KW

### ENSEIGNE

Enseigne drop chaussette : fixation sur le bandeau de façade

Les côtes et les hauteurs exactes de votre stand sont indiquées sur le plan d'implantation générale

### MOBILIER

1 table rectangulaire

2 chaises pour 6m<sup>2</sup>

3 chaises pour 9m<sup>2</sup>

1 corbeille à papier

### NETTOYAGE INCLUS

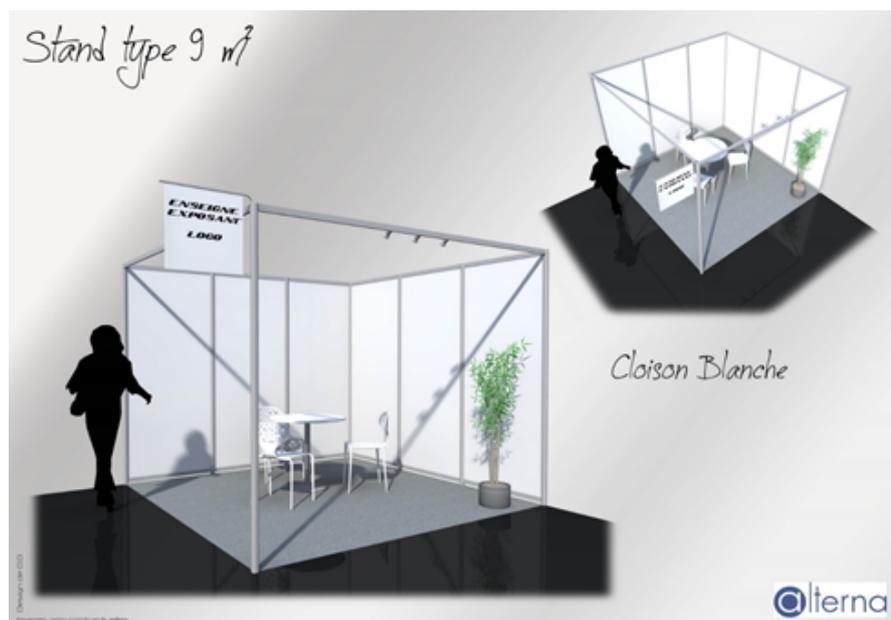


Photo non contractuelle

# RENSEIGNEMENTS PRATIQUES

## PRESTATIONS COMPLÉMENTAIRES

Tarifs des prestations complémentaires à titre indicatifs.

DESIGNATION	P.U HT - €	UNITÉ
Réserve Modulaire en angle de 1 m <sup>2</sup> .....	70 .....	U
Réserve Modulaire en angle de 2 m <sup>2</sup> .....	120 .....	U
Réserve Modulaire en îlot de 2 m <sup>2</sup> .....	180 .....	U
Rail de 2 spots LED .....	25 .....	U
Rail de 3 spots LED .....	28 .....	U
Rail de 4 spots LED .....	35 .....	U
Bloc 3 prises NF .....	23 .....	U
Bloc 5 prises NF .....	25 .....	U
Cloison mélaminée -HT 250 cm x largeur 100 cm .....	30 .....	U
Cloison grille - HT 250 cm x largeur 100 cm .....	45 .....	U
Etagère simple - longueur 100cm x largeur 30 cm .....	30 .....	U
1 ml de chaînette et 2 crochets .....	15 .....	U
Kit réserve : 2 étagères + 1 bloc patère .....	75 .....	U
Coffret 3 KW heures .....	147 .....	U
Coffret 9 KW heures .....	460 .....	U
Chaises .....	23 .....	U
Frigo .....	99 .....	U

Le nettoyage est compris dans le coût du stand

Si la prestation souhaitée ne figure pas dans le tableau ci-dessus ou si vous souhaitez obtenir un devis, veuillez contacter :

Fadhel SOUISSI : f.souissi@alterna-event.fr - 07 52 53 31 02 / 01 76 58 50 36

ACORAMEN : contact@acoramen.fr – 04 67 79 89 00

# EXPOSITION DES INDUSTRIELS

## LIVRAISONS DES STANDS ET CONDITIONS DE MONTAGE / DÉMONTAGE

Le traçage des stands sera réalisé à partir de 06:00 le mercredi 23 mars.

### Pour les stands nus

Ordre de passage des livraisons des stands de 6 à 45m<sup>2</sup> :

08:00 à 08:30 : Stands de 36 m<sup>2</sup>

08:45 à 09:30 : Stands de 45 m<sup>2</sup>

09:45 à 10:15 : Stands de 24 m<sup>2</sup> et 18 m<sup>2</sup>

10:30 à 11:00 : Stands de 12 m<sup>2</sup> et de 9 m<sup>2</sup>

11:00 à 12:00 : Stands de 6m<sup>2</sup>

### Pour les stands équipés

Le montage du stand est réalisé par la société Alterna Event le mercredi matin à partir de 6:00. Il vous est possible d'aménager votre stand à partir de 14:00.

L'exposition se déroule au rez-de-chaussée au niveau de l'espace Nicole GINOUX (salle de 1 000 m<sup>2</sup>). Un monte-charge est disponible par la Rue du colonel Gillon (en face du n° 28), 92120 Montrouge.

Si vous avez un camion de livraison, à l'approche du cimetière avant de vous engager sur la rue du colonel Gillon. Il est impératif d'appeler M. Hichem BACHA au 06 11 96 04 23. Si vous en avez connaissance, pensez à communiquer le gabarit de votre camion à ACORAMEN. Votre camion doit être équipé d'un hayon élévateur. Aucun manutentionnaire n'est prévu sur place.

N'ayant pas de lieu de stockage au Beffroi si vous ne pouvez pas livrer le mercredi 23 mars, il vous est possible de livrer au prestataire suivant :

E.S.I - ZAC du Moulin, 2 rue Meunier, BP 65025 - Roissy en France, 95970 Roissy CDG Cedex. Il pourra également récupérer vos colis après le congrès si vous ne pouvez pas les faire enlever le samedi 26.

Tarif sur devis : 01 30 11 93 46 - Mr. Emmanuel Pitchelu

TOUT MATERIEL LIVRÉ AVANT LA DATE PRÉVUE POUR LE DÉBUT DE L'INSTALLATION SERA REFUSÉ.

L'installation de votre stand peut être réalisée le mercredi 23 mars jusqu'à 20:00

Démontage des stands le samedi 26 mars 2022 à partir de 14:00 et jusqu'à 20:00. Attention, le monte charge ne sera disponible qu'à partir de 16:00.

## HORAIRES DE L'EXPOSITION

Jeudi 24 mars de 9h à 18:00

Vendredi 25 mars de 9h à 18:00

Samedi 26 mars de 9h à 14:00

## INFORMATIONS GÉNÉRALES

Merci de transmettre le dossier technique à votre standiste. Celui-ci doit adresser un plan 60 jours avant la manifestation à ALTERNA Event.

Le Beffroi de Montrouge étant un site classé et le sol de la Salle Ginoux étant en marbre. Il est demandé aux exposants de bien vouloir le protéger scrupuleusement. Les emplacements occupés par ces derniers et notamment les cloisons et les moquettes devront être laissés dans l'état où ils auront été trouvés. Clouer, visser, coller sur la structure est également interdit.

### Attention :

Toute détérioration sera facturée à l'exposant.

### Pour information :

\*Hauteurs prévues des stands : fixée à 2m40

Une demande de dérogation écrite doit être faite auprès des organisateurs pour dépasser.

\*Hauteur maximum de la signalétique : 2m50 (aucun élingage possible)

# LIVRAISON



## LIVRAISON SUR SITE

### PETITS VOLUMES

à partir du mercredi 23 mars 2022 :

A l'attention d'Hichem Bacha (06 11 96 04 23)

Beffroi de Montrouge - 2 place Cresp, 92120

Montrouge

### GRANDS VOLUMES

à partir du mercredi 23 mars 2022 :

A l'attention d'Hichem Bacha (06 11 96 04 23)

Beffroi de Montrouge -

Rue du colonel Gillon (en face du n° 28),

92120 Montrouge

## LIVRAISON SUR STAND

Les exposants doivent assurer eux-mêmes la réception des marchandises sur leur stand et s'assurer que leur transporteur sera muni du matériel nécessaire au déchargement de son camion ainsi qu'à l'acheminement des colis sur le stand.

Nous vous rappelons qu'aucun manutentionnaire n'est prévu sur place. Toute prestation de manutention se fera sur commande avant la manifestation via ALTERNA Event.

## IDENTIFICATION DES COLIS

### Identification des colis

- intitulé de la manifestation (8es JFMN)

- dates de la réunion (24-26 mars 2022)

- nom de la société et n° de téléphone de la personne chargée du suivi

- objet du colis et/ou n° du Stand

**Attention :** Cette identification est IMPERATIVE.

Tout colis non identifié sera refusé.

## ASSURANCES

Les exposants souscrivent individuellement une police d'assurance responsabilité civile professionnelle et multirisques auprès de leur compagnie habituelle. Une copie doit être adressée à Hichem BACHA au plus tard 15 jours avant le début de l'installation.

Tous les sous-traitants auxquels les exposants feront appel (décorateurs, installateurs, techniciens...) doivent être couverts par une assurance pour les dommages corporels et matériels.

L'ACORAMEN est couverte, en tant qu'organisateur, par une police « Responsabilité civile organisateur ».

# RESERVATION DU SYMPOSIUM

## SYMPOSIA : DATES ET HORAIRES

Au cours des 3 jours de réunion, 8 symposia seront organisés selon le programme et l'horaire ci-dessous.  
Si vous êtes intéressé par l'organisation d'un symposium, veuillez l'indiquer sur votre bon de commande.

Mars 2022	Salles	N° du Symposium	Capacité	Société
Jeudi 24 mars				
13:30 - 14:15	Auditorium Moebius	Symposium 1	500 pers.	AAA
	Salle de commission 2.2	Symposium 2	100 pers.	Blue Earth
	Salle de commission 2.4	Symposium 7	70 pers.	
Vendredi 25 mars				
11:00 - 11:45	Auditorium Moebius	Symposium 3	500 pers.	Spectrum
	Salle de commission 2.2	Symposium 4	100 pers.	GE
	Salle de commission 2.4	Symposium 8	70 pers.	Réservé
15:00 - 15:45	Auditorium Moebius	Symposium 5	500 pers.	Siemens
	Salle de commission 2.2	Symposium 6	100 pers.	GE Healthcare
	Salle de commission 2.4	Symposium 9	70 pers.	Pfizer

# TARIFS SYMPOSIUMS



## LES OFFRES ET OPTIONS

- Saphir : Passage en auditorium ou salles de commission sans captation.
- Gold (auditorium uniquement) : Captation + replay sur site SFMN.
- Diamant (auditorium uniquement) : Captation + diffusion en direct & Replay. Retransmission en live aux clients pour lesquels vous souhaitez diffuser le symposium. Un lien de diffusion vous sera transmis.

## LES PRIX

- 4200 € HT
- 6700 € HT
- 7200 € HT

# PRESTATIONS COMPLÉMENTAIRES

## ENCARTS PUBLICITAIRES

Qu'ils soient exposants ou non, les industriels peuvent demander l'insertion dans les pochettes des congressistes d'un encart publicitaire calibré au format 21 x 29,7 cm. Veuillez dans ce cas compléter le bon de commande de la page 15.

Tarif : 1 000,00 € HT (1 200,00 € TTC)

Envoi à la Maison de la médecine nucléaire avant le 1er mars 2022 Pour programmer la livraison contacter [secretariat@sfmn.org](mailto:secretariat@sfmn.org) sinon ils seront mis à disposition à l'accueil...

## INSCRIPTION DES COLLABORATEURS

Les collaborateurs d'exposants désirant participer aux JFMN devront faire l'objet d'une inscription nominative, payante au tarif «exposant». Ils devront pour cela, comme pour toute inscription aux JFMN, ouvrir au préalable un compte utilisateur sur le site [www.sfmn.org](http://www.sfmn.org).

## MENTION DANS LA REVUE « MEDECINE NUCLEAIRE »

Si vous souhaitez que votre symposium soit mentionné dans le numéro « JFMN 2022 » de la revue « MEDECINE NUCLEAIRE » et dans le programme remis aux participants, veuillez communiquer à ACORAMEN le 20 décembre au plus tard le titre de l'atelier, le déroulé de celui-ci ainsi que le nom des intervenants.

## DIFFUSION D'UNE VIDÉO PROMOTIONNELLE DE VOTRE SOCIÉTÉ

Si vous le souhaitez nous pouvons diffuser, pendant les pauses, une vidéo promotionnelle de votre société dans l'auditorium.

Tarif : 1 000,00 € HT (1 200,00 € TTC)

Tarifs des inscriptions - €	Jusqu'au 06/02/22		Jusqu'au 06/03/22		A partir du 07/03/22	
	3 jours	1 jour	3 jours	1 jour	3 jours	1 jour
Industriel avec stand	150 €	100 €	200 €	150 €	250 €	200 €
Industriel sans stand	2 000 €					
Cocktail dînatoire	90 €					

# BON DE COMMANDE

Société : .....

Adresse : .....

Code Postal et ville : .....

Téléphone : .....

Mail : .....

Commande suivi par : .....

En date du : .....

DESIGNATION	NUMÉRO	TARIF HT - €	TVA	TARIF TTC - €
Stand	-	-	20 %	-
Symposium	-	-	20 %	-
Option symposium	-	-	20 %	-
Encarts publicitaires	Oui / Non -Mention à barrer-	-	20 %	-
<b>MONTANT TOTAL</b>				-

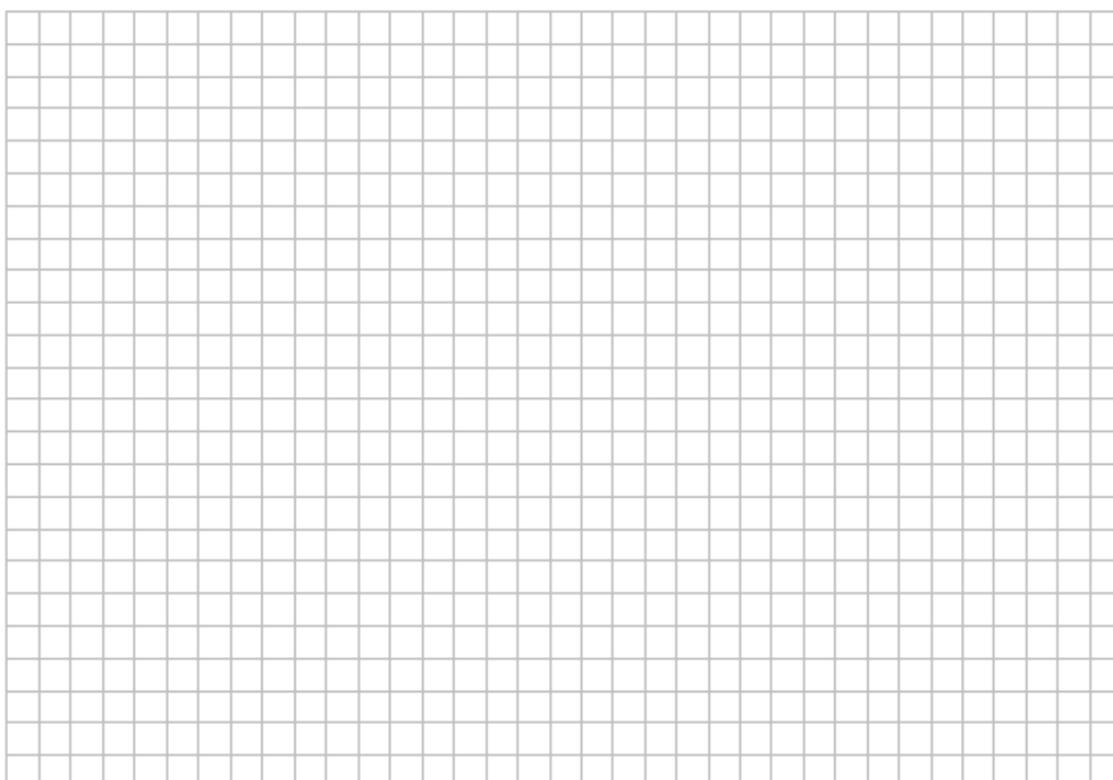
Un acompte de 30 % du total ci-dessus doit être joint à votre commande sous forme d'un virement bancaire aux coordonnées bancaires de l'ACORAMEN :  
IBAN : FR76 3000 3016 2400 0201 1153 413 - BIC : SOGEFRPP

# PLAN DU STAND

Raison sociale : ..... N° de stand : .....

Veillez dessiner votre stand et placer les éléments :

1m<sup>2</sup> = 



Légende :

--- Partie ouverte

— Cloison mélanimée

∟ Porte

⊗ Spot 100w

● Poteau

CV Cloison vitrée

| Enseigne drapeau

⊞ Bloc multiprise

∞ Rail de 3 spots

⌚ Arrivée électrique

CG Grille

▤ Etagère

PPP Bloc 3 patères

# ASPECTS TECHNIQUES

## LE SOL DU BEFFROI

Le revêtement de sol du Beffroi étant fragile, nous vous remercions de bien vouloir utiliser pour la pose de moquette (si intervention d'un décorateur extérieur) un scotch double face de faible niveau de colle (repositionnable, pour surface délicate). Scotch repositionnable 4108 (l 50 mm x L 25 ml).

## RESTITUTION DU STAND

L'emplacement du stand doit être restitué dans l'état initial à la date et aux heures prévues. Tous les débris générés (moquette, adhésifs, matériaux, documentations) doivent être retirés. Dans le cas contraire, l'évacuation du matériel restant sera effectuée par l'organisateur aux frais, risques et périls des exposants. La sortie du matériel ne sera autorisée qu'après la fermeture du salon.

## AMÉNAGEMENT DU STAND

Il est absolument interdit de procéder :

- à tous travaux touchant les conduits de fumée, d'eau et d'air comprimé, les circuits électriques et téléphoniques, les canalisations d'eau et de vidange, les monte-charges, les ascenseurs et les tranchées pour canalisation.
- à tout percement de trous pour accrochage ou scellement.
- à la dépose des portes, des fixations d'antennes etc.

Les réparations des dommages consécutifs à l'inobservation des clauses ci-dessus seraient intégralement à la charge de l'exposant.

Tout accrochage ou collage d'éléments quel qu'ils soient, y compris de signalisation sur les structures existantes (murs, vitres, rampes, balustrades) est rigoureusement interdit. En cas d'affichage sauvage, la direction du site pourra d'autorité procéder à tout enlèvement sans recours au preneur.

# ASPECTS TECHNIQUES

## SURVEILLANCE ET GARDIENNAGE

Le gardiennage général des espaces de conférences et de l'exposition est sous la responsabilité de l'organisateur, mais il s'agit d'une obligation de moyens et non de résultat.

Il est important de veiller à votre stand, de ne laisser aucun objet de valeur en dehors des heures d'ouverture de l'exposition et d'être vigilant durant le montage et démontage de votre stand. Nous attirons votre attention sur les risques accrus de vol durant les phases de montage et de démontage.

L'organisateur décline toute responsabilité quant aux vols, pertes et dommages qui pourraient être occasionnés. C'est pourquoi nous recommandons à chaque exposant de respecter scrupuleusement les horaires d'ouverture, de protéger son matériel et de l'assurer pour la totalité de sa valeur.

## REGLEMENT DE SÉCURITÉ

Se référer à l'arrêté du 18 novembre 1987.

Par signature de l'attestation règlement et sécurité ci-après, tout exposant s'engage à respecter les clauses du présent cahier ainsi que celles du règlement général inhérent au congrès.

## CLAUSES DE SÉCURITÉ

En aucune façon, les aménagements spécifiques à la manifestation ne peuvent porter atteinte à la sécurité du lieu du congrès et aux moyens de sécurité qu'il comporte. Il en est tout particulièrement ainsi du positionnement des stands et de la configuration des allées : rien ne doit gêner ni la visibilité, ni l'accès aux portes de sortie ainsi qu'aux moyens de secours de lutte contre l'incendie, quels qu'ils soient.

Dans les allées, les obstacles tels que câbles doivent être recouverts par des protections mécaniques.

Les portes des espaces occupés doivent être maintenues libres d'accès à la disposition du public pendant toute la durée de la manifestation. Il en est de la responsabilité de l'organisateur de veiller à la stricte application de cette prescription.

# ATTESTATION DE RÈGLEMENT ET SÉCURITÉ

Raison sociale : .....

Adresse : .....

Code Postal et ville : .....

Téléphone : .....

Mail : .....

Responsable : .....

L'exposant doit obligatoirement retourner cette attestation, dûment complétée et signée M. Hichem Bacha (coordonnées p.3), l'engageant à respecter les dispositions et mesures de sécurité applicables à l'exposition et contenues dans le règlement de sécurité. Une copie de ce règlement doit être transmise à tous les sous-traitants intervenant pour le compte de l'entreprise exposante.

Je soussigné(e) ..... représentant la société .....  
et agissant en qualité de ..... reconnais avoir reçu de la part du Comité  
d'Organisation, un exemplaire du cahier des charges mettant en application les dispositions de  
l'arrêté du 18 novembre 1987 et portant sur les dispositions et mesures de sécurité à observer par les  
exposants et les locataires de stands.

Je m'engage à respecter le cahier des charges de la manifestation et à le faire respecter à tout sous-  
traitant que j'aurais mandaté.

Date, signature et cachet de l'entreprise :